

Le mag de Saint-Sulpice

Le P'tit Saint Su'

... DECOUVRIR ... S'INFORMER ... PARTICIPER ... AIMER ... VIVRE ... à Saint-Sulpice ...

LES TRAVAUX

LE NOUVEAU P.L.U.

REALISEZ DES ECONOMIES

Les informations communales

La vie des écoles et des associations

Une nouvelle rubrique : l'histoire

Bien d'autres actualités ...

ET



Dossier chiens

Copie conforme
à l'original

Edition de Décembre 2015

P'tit St Su n° 53



SOMMAIRE

Commune / infos officielles

Etat Civil et informations	p3
Comportement civique	p3
La vie de la commune	p4
Sivosas	p8
La vie dans les écoles	P9
Les Dossiers	P10

La vie associative

Histoire - Maurice Brayet	p13
CCF	p14
ASSS	p15
CASS	P16
Ris, Chante et Danse	p17
Sans Soucis	P18
MFR	P19
Information	p19

Environnement / Economie

Les ampoules électriques	p20
Les piles jetables et rechargeables ...	P20
Groupement d'achat	p21

Autres informations

En vrac	p21
Adil	P22
Les délibérations du Conseil Municipal ..	P23
Calendrier des événements 2016 ...	p24

Mairie



60430 Saint-Sulpice

Horaires d'ouverture

Lundi	9 h 00 à 12 h 00
Mercredi	14 h 00 à 18 h 30
Vendredi	14 h 00 à 18 h 30
Samedi	8 h 30 à 12 h 00

Contact

Téléphone
03 44 81 11 25
Courriel (mail)
mairie.stsulpice@wanadoo.fr

Site internet

www.saint-sulpice-oise.fr

Pour avoir des infos en temps réel
inscrivez-vous à la lettre d'informations
(newsletter)

A. Mélique et le conseil municipal vous souhaitent



Le mot du Maire

Comme nous le savons, ce mandat-ci est le mandat du changement. Notre commune est concernée par les dernières lois : tout d'abord la mise en place des rythmes scolaires, puis l'application de la loi ALUR et maintenant la loi NOTRe.

La loi ALUR (*Accès au Logement et à un Urbanisme Renové*), impacte la vie communale notamment en ce qui concerne la gestion de l'urbanisme. L'Etat se décharge de l'instruction des demandes d'urbanisme et oblige les communes à réaliser leur PLU (*Plan Local d'Urbanisme*) ce qui sera le cas pour notre commune dès Janvier 2016.

La loi NOTRe (*Nouvelle Organisation Territoriale de la République*) amène à modifier l'organisation du territoire (*Région, Département, Communauté de communes, syndicat*).

Pour la Picardie une nouvelle région naît : la région Nord Picardie Pas de Calais ; pour le Département nous sommes passés de 41 cantons à 21 ; concernant les Communautés de Communes celles de moins de 15 000 habitants seront amenées à disparaître et c'est ainsi que la Communauté de Communes du Pays de Thelle devrait s'agrandir avec l'arrivée de la Communauté de Communes nommée la « *Ruraleoise* ».

La baisse des dotations d'Etat a pour effet de limiter les budgets communaux, de mutualiser les moyens et voir de regrouper certaines communes.

Nous sommes donc actuellement en pleine mutation et notre village est pleinement concerné.

Cependant toutes ces obligations ne doivent pas nous faire oublier les réussites de nos concitoyens et tout particulièrement :

Nos deux bacheliers qui ont obtenu une mention TB :

- ◊ Vincent MATHURIN
- ◊ Lucas PRUVOST

Thibault DUCROCQ pompier bénévole depuis l'âge de 14 ans à la caserne de Noailles (*il en a 25 maintenant*) et qui vient d'obtenir le grade de Sergent.

Mais également tous les jeunes qui ont réussi leurs examens et leur année scolaire.

Je ne voudrais pas arrêter ce mot sans remercier les uns et les autres : enseignantes, bénévoles qui œuvrent pour le bien-vivre à St Sulpice.

Enfin, l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2016.

Au moment où j'écris ce mot, de terribles attentats ont touché Paris et la France. Nous sommes tous concernés. La commune et ses habitants sont solidaires et apportent leur soutien aux familles des victimes.

Le Maire
André Mélique

Bulletin municipal semestriel, « Le Petit Saint Su » n° 53 de décembre 2015

Comité de rédaction : Commission communale de Saint-Sulpice (60430) et Annette Mélique pour le relecteur
Auteurs des articles : (CA)Carole Andrieux, (BE)Estelle Baux, (CB)Christian Baux, (CB)Christine Bist, (MD)Michèle Dhez, (CD)Olivier Dauchet, (VJ)Valérie Gobein, (FL)Florence Laurent, (AM)André Mélique, (SM)Styke Masson, (MM)Noëlle Monquet, (MM)Myrène Mouca, (MM)Michele/Océane (DS)Dominique Schult et (Pn)Philippe Van Der Haegen qui sont, seuls, responsables de leurs articles

Création graphique et mise en page : Michel Océane

Crédit photos : Guyline Aleron, Carole Andrieux, Christian Baux, Frédéric Bist, Michèle Dhez, Olivier Dauchet, Michel Océane
Impressions par : Polyprinto - Beauvais

Droits d'auteurs et copyright : réservés à Maire de Saint-Sulpice (60430), décembre 2015



ETAT CIVIL ET INFORMATIONS DE LA MAIRIE

DM

Bienvenue dans ce monde

- Lucas MONSIGNA, né le 20 juin 2015
- Ilanna CAZAL, née le 16 août 2015
- Capucine JARRY HERIDET, née le 23 août 2015
- Gabrielle LEOURIER, née le 25 août 2015

Baptême républicain

- Christelle GOUASLARD, le 6 juin 2015
- Madyson CAREME, le 4 juillet 2015
- Manolito CAREME, le 4 juillet 2015
- Cossie FRASSI, le 24 octobre 2015
- Clarisse FRASSI, le 24 octobre 2015

Ils se sont unis

- Dominique FRASSI et Cécile LE BOURHIS, le 24 octobre 2015

Reposez en paix

- Georges DETTVILLER, décédé le 28 septembre 2015
- Armande LORRET, décédée le 6 octobre 2015

LISTE ELECTORALE

Nous vous rappelons que les personnes qui souhaitent se faire inscrire sur les listes électorales doivent déposer leur demande à la Mairie avant le 31 décembre 2015. Un imprimé devra être rempli accompagné d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Les jeunes qui viennent d'avoir 18 ans sont inscrits d'office. Néanmoins, ils peuvent s'en assurer en contactant la mairie.

CIVISME

Voilà l'automne Avec la chute des feuilles, la pluie et les bourrasques de vent. C'est la période idéale pour tailler les haies et les arbres surtout s'ils empiètent sur le domaine public ou chez les voisins. Cela évitera tout désagrément avec le voisinage et la sécurité sera assurée.

PERSONNE ISOLEE

Avec l'hiver nous vous remercions d'être attentifs aux personnes isolées proche de chez vous. N'hésitez pas à nous signaler toute difficulté.

Médailles du travail

- Mme Isabelle LAMBERT, médaille Vermeille
- M. Roger POESSEL, médaille Grand Or



COMPORTEMENT CIVIQUE

DM



Il est vrai que nous sommes à la campagne, l'air y est frais, les p'tits oiseaux chantent, la vie y est agréable ... Le couac dans ce tableau idyllique, quelques chiens font leurs crottes sur le terrain de foot.

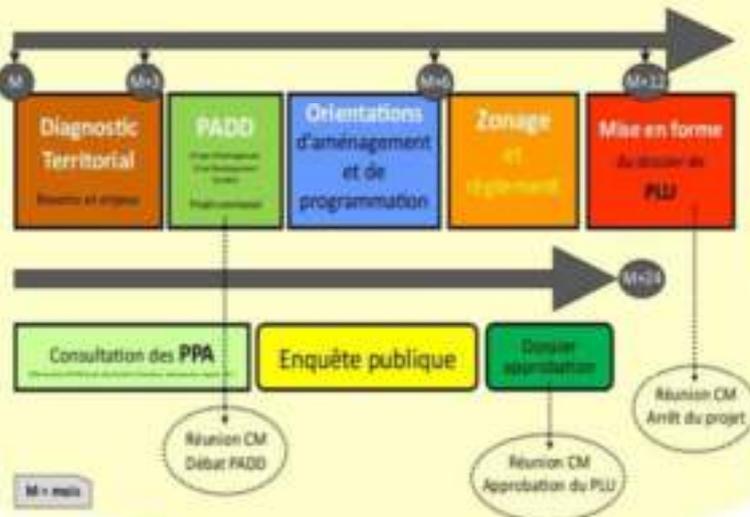
Alors ça c'est pas bien !

Les enfants qui viennent s'entraîner préfèrent taper dans un ballon même s'il y a un côté « marrant » de taquiner la crotte de chien.

Nous en appelons au civisme et à la responsabilité des personnes concernées afin qu'elles conduisent Médor dans un lieu plus approprié, voire même qu'elles ramassent cet objet naturel.

— Du POS (Plan d'Occupation des Sols) Au PLU (Plan Local d'Urbanisme) —>

PLU : planning d'intervention



Pour se mettre en conformité avec la loi ALUR la commune va mettre en œuvre son Plan Local d'Urbanisme qui remplacera le Plan d'Occupation des Sols datant de 2000.

Cette démarche va nous amener à réfléchir sur le devenir à court et à moyen terme de notre village.

Cette réflexion portera sur la création de zones d'habitations, de zones à protéger et de zones d'activités tant commerciales qu'industrielles ou de services ; tout en te-

nant compte de l'environnement, de la qualité architecturale et de l'évolution démographique.

C'est une étude importante qui durera plus de 2 ans, les habitants seront informés et pourront donner leur avis.

La Communauté de Communes du Pays de Thelle et un bureau d'études nous apporteront une aide technique.

C'est une étape importante de la vie de notre commune et qui l'engagera pour plusieurs années.



Les enfants et les habitants de Saint-Sulpice se souviennent

C'est par une journée de beau temps qu'a eu lieu la commémoration du 11 novembre.



Un public nombreux avec en tête de cortège notre ancien combattant et porte drapeau Monsieur Maurice TOURNEL.

Nous sommes dans la période du centième anniversaire de cette tragique guerre et cet événement mérite d'être mis en valeur pour le maintien du souvenir.

C'est ainsi que les enfants des écoles, leurs enseignantes et les habitants ont répondu en nombre à cet anniversaire.



Les enfants des écoles et quelques anciens élèves accompagnés de Arlette, Annette et leurs institutrices, chantent la Marseillaise.

Plus de 40 enfants ont entonné la Marseillaise, un témoignage de vie d'un de nos soldats mort pour la France : Léonce Delachapelle a été tué. Léonce Delachapelle était natif de St Sulpice, il a été tué le 10/10/1914 à Bucquoy dans le Pas de Calais.



Lecture d'un passage de vie d'un de nos soldats mort pour la France par Olivier.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.

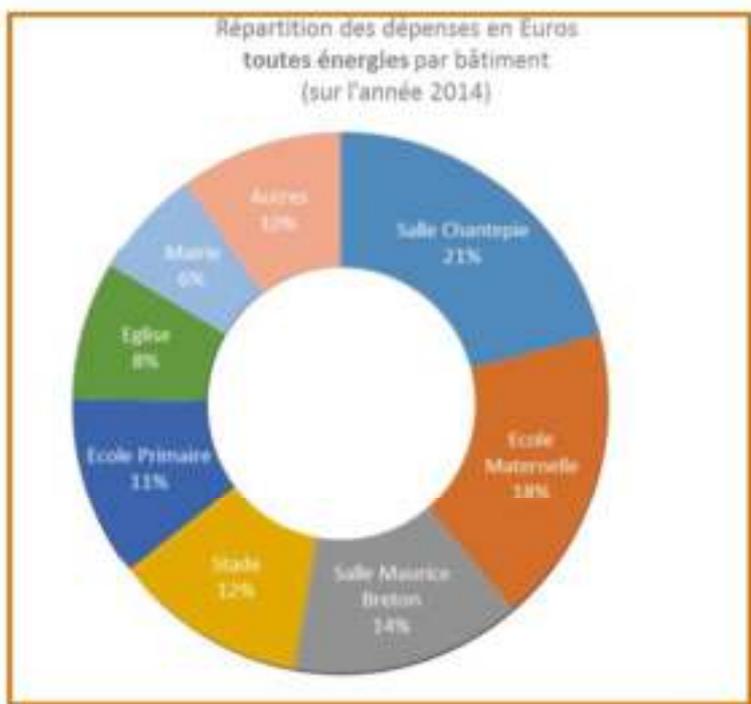
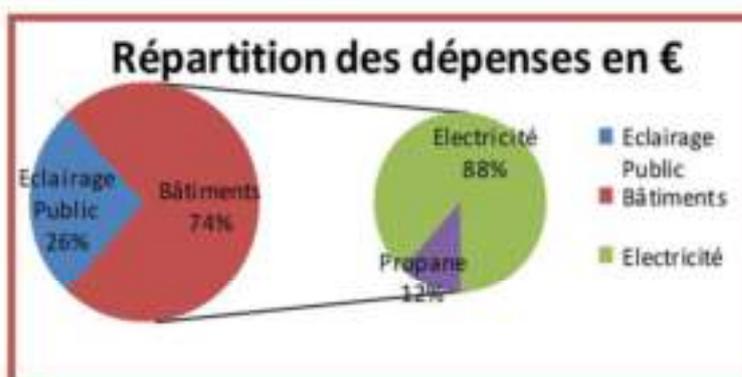
La consommation énergétique

Dans un objectif de maîtrise de notre facture énergétique, la commune de Saint-Sulpice réalise par l'intermédiaire d'un Conseiller en Energie Partagé (Adto et SE60) une analyse de ses dépenses énergétiques. De ce rapport, le CEP établira un plan d'action chiffré mettant en exergue les rénovations peu coûteuses mais engendrant une grande économie afin de réduire nos consommations énergétiques. Notre consommation énergétique annuelle s'élève à **33 575 euros**.

Vous trouverez ci-après quelques chiffres permettant de mieux comprendre la ventilation de cette dépense énergétique.

Année 2014	SAINT SULPICE		Moyenne nationale (< 2000 hab)		Ecart [%]
	Valeur	Unité	Valeur	Unité	
Budget Energie	33 575	€	-	-	-
	35.0	€/hab	44,6	€/hab	-21,5%
Consommation Totale	214 802	kWh	-	-	-
	224	kWh/hab	396	kWh/hab	-43,2%
Bâtiments	151	kWh/hab	281	kWh/hab	-46,3%
Eclairage public	73	kWh/hab	87	kWh/hab	-15,7%

Année 2014	Valeur en €	kWh consommés
Eclairage Public	8 895 €	70 305
Bâtiments (dont)	24 680 €	144 497
Electricité	21 769 €	122 748
Propane	2 911 €	21 749



Au regard du graphique ci-contre, il est à noter que les zones salles des fêtes et stade de football représentent 47% et les écoles 29% de la dépense énergétique des bâtiments.

Nous mènerons sur 2016 une étude approfondie sur la zone salle des fêtes afin d'obtenir une réduction significative de ce poste.

Par ailleurs, la rénovation successive des classes de Mme Petit et Mme Laurent devrait permettre de réduire les dépenses de chauffage.

Deux autres axes sont également en cours d'étude. Le premier concerne les abonnements supérieurs à 36 kWh, le second, les abonnements de l'éclairage public.



Les travaux réalisés

Où	Quoi	Montant TTC	Subvention obtenue	A la charge de la commune *
Rue des Ecoles, (rue)	Remplacement de la canalisation d'eau potable (Syndicat Eaux Sully-Tillard)	157 031 €	40 580 €	Pris en charge par le Syndicat des eaux
	Pose de bordures, de caniveaux, réalisation d'enrobés et du marquage	72 906 €	Aucune	72 906 €
Rue des Ecoles (terrain de football)	Réalisation de pare-ballon, du trottoir piétons et des plantations	51 690 €	Aucune	51 690 €
	Création d'un éclairage public	13 136 €	7 018 €	6 118 €
Terrain de basket	Remise en état des clôtures et pare-ballon	6 108 €	Aucune	6 108 €
Ecole (classe Mme Laurent)	Rénovation, isolation, décoration	34 491 €	22 993 €	11 498 €
La Vallée (ancien lavoir)	Réfection du pont et de la chaussée	61 071 €	25 446 €	35 625 €

* Viendra en déduction pour la commune, le fond de compensation de la TVA qui est de 16,40%



Rue des écoles ▲



▲ Terrain de football et trottoir piéton



◀ Pont de l'ancien lavoir



▶ Classe de Mme Laurent



Les travaux prévus en 2016

Où	Quoi	Montant HT	Subvention demandée	A la charge de la commune HT
Quartier de la Brosserie	pose d'une clôture côté rue des Ecoles (prévu dans le projet initial)	6 000 €	aucune	6 000 €
Rue des Ecoles, ancien Prieuré	acquisition	118 000 €	44 000 €	74 000 €
	aménagement du rez-de-chaussée en salle de travail pour les écoles	137 000 €	59 000 €	78 000 €
Bas de la rue de Noailles	rénovation de la chaussée (bordure, trottoir, bande de roulement)	45 000 €	17 000 €	28 000 €



Initiation aux 1ers secours



Le 24 septembre dernier, à la demande de la commune, a été organisée une initiation aux premiers secours et à l'utili-

sation du défibrillateur. Cette initiation s'est déroulée avec l'aide indispensable de l'antenne de la Croix-Rouge de Noailles.

A la fin de cette séance très instructive, un livret a été remis à tous les stagiaires.



Nous remercions l'antenne de Noailles, particulièrement M. Toutan et son assistant pour son interven-

tion professionnelle, Fabienne Durochat qui a organisé cette demi-journée d'initiation, et toutes les personnes pour qui la vie des autres est importante et précieuse.



Les jeunes de la MFR sensibles à la propreté de notre village

Les élèves des classes de 3^{ème} de la M.F.R., dans le cadre des journées « environnement » ont entrepris de nettoyer quelques zones de notre commune.

Le long des routes, dans les bosquets que de débris présents !

Notre employé communal a du faire plusieurs voyages

avec sa camionnette pour les déposer au centre de tri. Toutefois les élèves ont ramassé moins de déchets que l'an dernier, ce qui montre que la sensibilisation à respecter l'environnement commence à faire son effet, cependant il reste encore beaucoup à accomplir pour respecter notre nature.



Une partie des débris ramassés par les jeunes



Un grand merci aux élèves et aux responsables de la M.F.R qui s'impliquent dans la vie locale.



Les EFFECTIFS SCOLAIRES

L'école de Saint Sulpice accueille cette année scolaire 134 enfants et l'école d'Abbecourt 54 enfants. Le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) a donc un effectif total de 188 élèves suivant le détail ci-après:

Professeur des écoles	Ecole	Total élèves	Nombre élèves	niveau	Nombre élèves	niveau
Mme Briot	St Sulpice	26	26	PS	/	/
Mme Szyszka	St Sulpice	27	22	MS	05	GS
Mme Gachelin	Abbecourt	27	12	GS	15	CP
Mme Petit	St Sulpice	28	09	CP	19	CE1
Mme Laurent	St Sulpice	27	/	/	27	CE2
M. Judenne	Abbecourt	27	11	CE2	16	CM1
Mme Giboin	St Sulpice	26	07	CM1	19	CM2

Les NAP

La structure d'accueil pour les séances de NAP (Nouvelles Activités Pédagogiques) définie à ce jour est la suivante :

Ecole	Niveau	Animatrices	Animatrices
Abbecourt	GS/CP	Gylène Aleixo	Emilie Toulouse
Abbecourt	CE2/CM1	Aurélie Roblique	Céline Guyard
Saint Sulpice	PS	Gylène Aleixo	Karine Garcia
Saint Sulpice	MS/GS	Jocelyne Oulbid	Céline Guyard
Saint Sulpice	CP/CE1	Valérie De Wulf	Aurélie Roblique
Saint Sulpice	CE2	Emilie Toulouse	Claudie Anselme
Saint Sulpice	CM1/CM2	Gylène Aleixo	Sarah Falaise

HALLOWEEN

Le vendredi 30 octobre, les enfants du centre de loisirs ont sacrifié à la tradition d'Halloween en défilant dans les rues d'Abbecourt et en chantant aux

portes des maisons. Ils ont ponctué cette sortie par une « crêpes partie » à la maison du village.



Photo Gylène Aleixo

Jeux de société

si vous avez des jeux de société que vous n'utilisez pas, vous pouvez en faire don au centre de loisirs. Les

animatrices en feront bon usage avec les enfants pour des séances récréatives et studieuses en même temps.



Les poires



Nous les avons touchées, observées, décrites, senties et bien sûr goûtées!



Christine a apporté de la compote de poire que nous avons pu goûter



Nous nous sommes régalés !



Petit Ours Brun a apporté une surprise dans la classe ... Des bouteilles de jus de poires !



Nous avons décoré des poires avec des papiers de soie ! Nous avons appris à déchirer des petits morceaux de papier ...

A l'occasion de la réunion sur le climat qui a lieu à Paris à partir du 30 novembre, le journal « Le petit quotidien » auquel la classe est



abonnée proposait de réaliser une enquête auprès des enfants. Voici quelques réponses proposées par les élèves.



Imagine que tu possèdes une baguette magique et réponds à ces 3 questions :

1- Quelle espèce animale sauves-tu en premier?



l'ours polaire, les tigres, le panda géant, les baleines, la panthère noire, le léopard, les dauphins ...

2- Beaucoup d'activités de l'homme mettent en danger la nature. Laquelle empêches-tu en premier?



- *L'abattage des arbres dans les forêts.
- *La pollution due aux usines qui déversent des produits toxiques dans les rivières ou des fumées dans l'air.
- *La pêche dans les océans.
- *La chasse des animaux qui sont menacés.
- *La pollution de la nature à cause des gens qui jettent des déchets n'importe où.
- *La circulation des voitures.

3 - Propose une invention ou une idée pour améliorer l'environnement, pour mieux protéger la planète.



- * Inventer un robot qui ramasse les déchets.
- * Arrêter de couper les arbres. En planter davantage.
- * Fermer les usines qui polluent.
- * Utiliser les transports en commun ou son vélo pour aller au travail.
- * Utiliser des voitures électriques.
- * Inventer un carburant qui ne pollue pas.
- * Inventer une machine qui aspire les fumées toxiques.
- * Avoir dans sa poche un sac papier qui puisse servir de poubelle.
- * Utiliser davantage les sacs réutilisables pour faire les courses.
- * Mieux trier les déchets qui peuvent être recyclés.
- * Construire plus d'éoliennes.
- * Créer une machine qui transforme la pollution en oxygène.

Cross au collège de Noailles



Mardi 13 octobre 2015, nous étions attendus au larris de Noailles pour participer à l'habituel cross organisé par le collège Anna de Noailles, dans le cadre de la liaison inter-degrés CM2/6^{ème} (8 classes de 6^{ème} et 3 classes de CM1/CM2 : Cauvigny, Ponchon et Saint Sulpice).

Au total, 243 participants, dont 130 garçons et 113 filles, se sont élancés tour à tour sur un parcours, long d'environ 2 km, à travers le bois du larris. A l'issue de la course, une collation a été offerte à l'ensemble des

coureurs.

Trois élèves de la classe ont remporté les 3 premières places dans la catégorie des CM2 garçons. Félicitations à **Gabriel Vaucher**, qui termine premier, **Noah Fauveau**, deuxième et **Enzo Contré Giovanini**, troisième.

Un grand bravo à tous pour les performances réalisées et merci aux organisateurs !!!



DOSSIER : LES CHEMINS DE PROMENADE

Nous avons la chance, sur le territoire de notre commune, d'avoir un grand nombre de chemins où il fait bon de se promener les jumelles ou l'appareil photo à la main. Ou encore de faire de la randonnée seul ou en groupe avec les sportifs de l'ASSS.

Si vous ne les connaissez pas encore, voici quelques photos de ces superbes chemins et, sur la page suivante, le plan de ceux-ci.



Chemin des 3 pucelles à la Grosse Saulx ▲

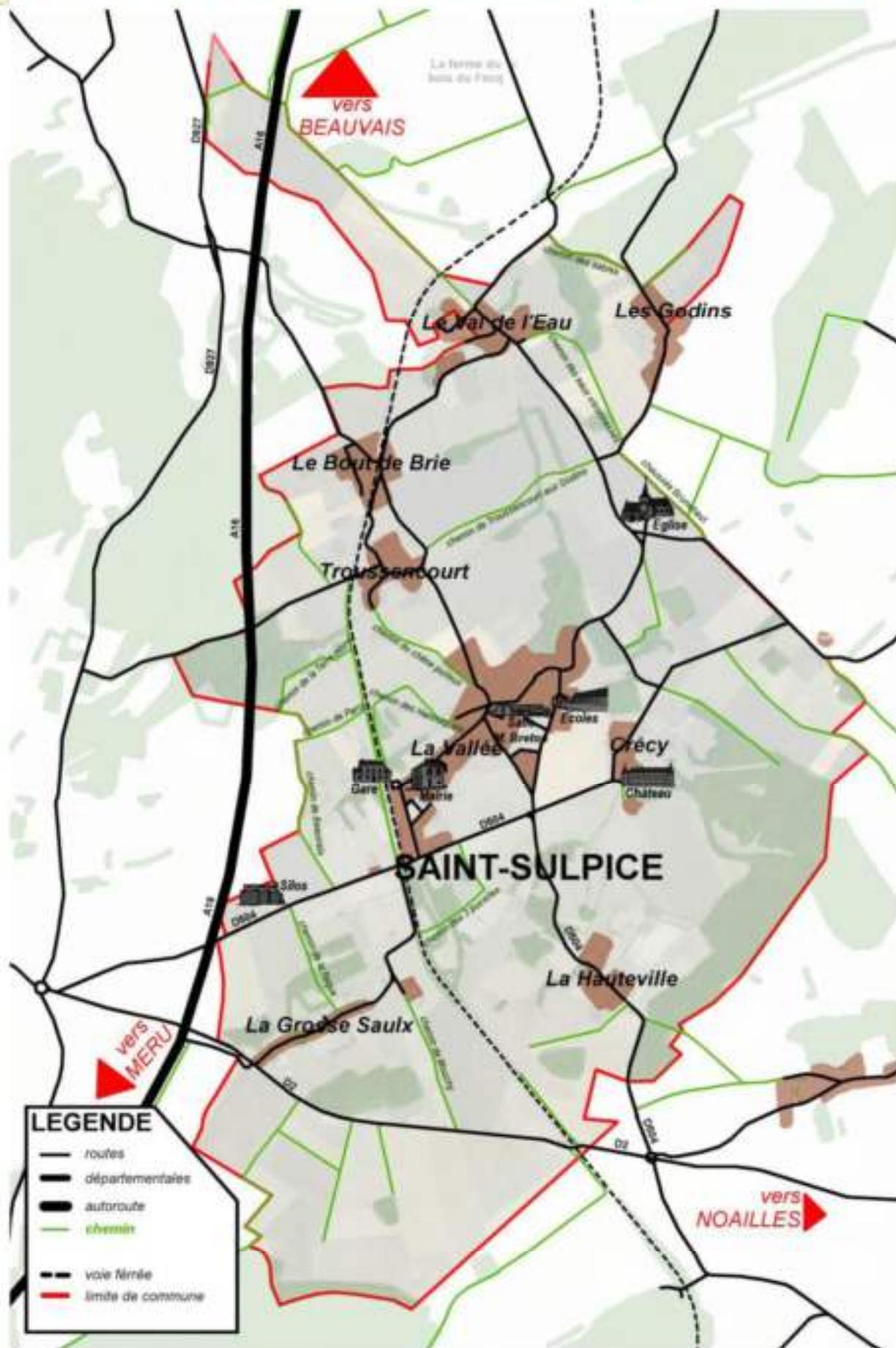
Chemin des sables aux Godins ▼



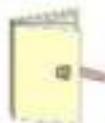
Chemin des eaux vivanneses au Val de l'Eau ▲

Chemin de Vaux aux Godins ▼





*Vous pouvez télécharger ce plan, au format « PDF » sur notre site :
 menu « Loisir/Infos », puis « chemins de promenade »*



Il y aurait, d'après le dernier sondage de la SOFRES en 2010, **7,6 millions** de chiens en France. 1 foyer sur 4 posséderait un chien. Et les races préférées des français(es) seraient le Labrador, en seconde position, le



Yorshire, et enfin le Caniche. Ceci n'étant qu'un sondage et une moyenne nationale, car dans nos campagnes, le nombre de foyers ayant un chien est très certainement plus important.

Les chiens dit « dangereux »

Malgré les remarques de beaucoup de vétérinaires et de comportementalistes canins qui démontrent qu'il n'y a pas, génétiquement et scientifiquement, de races

« dangereuses », en France, il y a bel et bien une législation qui détermine des « races dangereuses ». Voici, ci-dessous les principaux textes et sites concernés :

- loi 99-5 du 09/01/1999 : catégorie de chiens
- loi 200-582 du 20/06/2008 : mesures de prévention
- Circulaire n°OCA1004754C du 17 février 2010 sur la réglementation relative aux chiens dangereux.
- Code Rural et de la Pêche Maritime : art. L211-1 - races et types de chiens concernés, art. L211-12 - catégories des chiens dangereux, art. L211-13 - conditions de détention, art. L211-13-1 - attestation d'aptitude et évaluation comportementale, art. L211-14 - permis de détention et permis provisoire, art. L211-15 - obligation du propriétaire, art. L211-16 - limitation de circulation, art. D211-3-1 - évaluation comportementale, art. D211-3-2 - évaluation comportementale, art. D211-3-3 - évaluation comportementale, art. R211-5 à R211-7 - formation, art. L215-2 - sanctions, art. L215-2-1 - sanctions, art. R215-2 - sanctions.

- <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F20738>
- <http://www.interieur.gouv.fr/à-votre-service/Mes-démarches/Loisirs/Temporaire/Arénas/Chiens-susceptibles-d-etre-dangereux/Conditions-de-détention-d-un-chien-dangereux-permis>
- <http://www.legifrance.gouv.fr/affichSARDOB/F0000071196804code=ru&nature=ru&lg=fr>



Pour les chiens de 1ère et 2ème catégorie :

Vous devez :

- ◇ Obtenir une évaluation comportementale de votre chien (obligatoire pour le certificat ci-dessous),
- ◇ Obtenir un certificat d'aptitude à détenir un chien dangereux,
- ◇ Faire vacciner, tous les ans, votre chien,
- ◇ Le déclarer à la mairie (chien et vaccination),
- ◇ Le déclarer à votre assurance,
- ◇ Bien évidemment respecter la législation concernée (comme par exemple, le tenir en laisse et le museler),
- ◇ Vérifier l'état de votre clôture (surtout le grillage), car s'il divague, il pourrait être, dans le cas extrême, euthanasié.

Les aboiements

Les textes réglementaires

- Code Civil, art. 1385
- Code de la Santé Publique :
- art. R1334-31, art. R1336-7, art. R1337-7 à -10
- Code Pénal, art. R623-2

Conseils si un chien aboie constamment

Un chien aboie normalement lorsqu'il considère une action ou une attitude « anormale » pour lui (comme par exemple, une personne qui passe devant son territoire, le chat du voisin qui entre dans la propriété).

Par contre un chien qui aboie continuellement sans raison apparente a un comportement anormal (le chien s'ennuie, est stressé ou a peur). Donc si c'est le cas et que cela vous dérange :

- ◇ Constatez ce fait avec une vidéo ou un enregistrement,
- ◇ Parlez en avec votre voisin,
- ◇ Si cela persiste, envoyez-lui une simple lettre en rappelant les faits et en restant poli,
- ◇ Si cela n'a aucun effet, envoyez-lui une lettre recommandée avec un accusé de réception (en rappelant les faits et la lettre simple),
- ◇ Si votre voisin ne réagit pas, signalez-le à la mairie avec le dossier déjà constitué (lettres, vidéos, enregistrements...),
- ◇ Et, dans les cas extrême, portez plainte auprès de la gendarmerie. Cela peut même aller devant le tribunal.

Surtout, respectez bien cette chronologie, car si l'affaire arrive devant le tribunal, le manque de preuves vous débouterait.

La divagation

Les textes réglementaires

- Code Rural et de la Pêche Maritime, art. 211-23

Un chien qui divague peut être mis à la fourrière et, si c'est un chien de 1ère et seconde catégorie, dans un cas extrême, il peut être euthanasié.



Voici une nouvelle rubrique dont le but est, principalement, de garder un souvenir de ce qui s'est passé. En effet, pour des petites communes comme la nôtre, la grande Histoire nous a seulement survolé, par contre, nous avons des personnages, des monuments ou des faits qui ont laissé une empreinte. Alors nous avons décidé de vous en narrer quelques bribes.

Le P'tit Saint Su' a publié il y a quelques années une série sur "Saint-Sulpice à travers le temps". Nous la reprenons cette année en y ajoutant d'autres histoires de Saint-Sulpice, comme celle ci-dessous, d'une personne célèbre de la commune, que certains d'entre nous ont connu.

Maurice BRAYET (1893 - 1976)

Maurice Brayet naît le 17 décembre 1893 à l'école, de Saint-Sulpice.

Son père Léonard a 29 ans, il est l'instituteur de la commune. Sa mère, Blanche Crochu, est la fille de l'instituteur d'Hardivillers-en-Vexin. Maurice a un frère, Raymond, de 3 ans son aîné. Tous les deux vont à l'école primaire de Saint-Sulpice avant de suivre des études secondaires et supérieures. Ils sont bacheliers tous les deux. Raymond est rappelé sous les drapeaux le 1er août 1914. Il est promu sous-lieutenant en décembre 1914 avant d'être tué à Mont-Sapin dans l'Aisne le 14 mars 1915. Son nom est gravé sur le monument aux morts pour la France de Voisinlieu à Allonne.

Maurice est incorporé le 3 août 1914, il est promu caporal le 13 novembre. Le 2 décembre 1914, à la tête d'une poignée d'hommes il mène une charge pour stopper l'ennemi. Il reçoit une balle dans la poitrine et est évacué sur l'hôpital de Troyes. Il obtient la médaille militaire et la croix de guerre.

Il épouse en juillet 1918 Germaine Leuillier (la fille du fabricant de briques) à Saint-Sulpice. Il devient Ingénieur T.P.E. en 1921 et est détaché aux services municipaux de la ville de Beauvais comme directeur du service des eaux jusqu'en 1931. Élu au conseil municipal, en 1940 il assure l'intérim du maire de Beauvais, Charles Desgroux, celui-ci étant mobilisé. En mai et juin 1940 la Luftwaffe bombarde la ville de Beauvais à plusieurs reprises. Les deux tiers de la ville sont en flammes, la moitié des maisons est détruite.



Pendant les bombardements Maurice Brayet reste à son poste à l'hôtel de ville jusqu'au moment où celui-ci est détruit le 8 juin vers 16h30. Il installe alors son poste de commandement dans les carrières de Saint-Jean. Le 9 juin il y reçoit le préfet Vacquier. Il prend les décisions nécessaires en vue du ravitaillement des Beauvaisiens, de l'hébergement de la population, de l'aide aux sinistrés, du déblaiement des voies publiques.

Pour ces actions il est nommé chevalier de la légion d'honneur le 27 mai 1948.

Au cours de cette période il revient souvent dans la maison de sa belle-mère à La Grosse-Saulx, notamment le lundi 10 juin 1940 où "Adélicia" (Leclerc), une vieille demoiselle de 76 ans, le réveille par ces mots: "Les Allemands sont à La Grosse-Saulx!" et le lendemain où il interrompt le pillage de sa cave. Après guerre, il continue de venir régulièrement à Saint-Sulpice, en particulier pour ramasser les pommes et faire son cidre. Il était très attaché au hameau de La Grosse-Saulx, sa fille, Jane, y fait même construire une maison, au Bout-Riflé.

En 1964 il écrit ses mémoires et les publie sous le titre de "Beauvais ville martyre juin - août 1940". Son nom est donné à une rue de la ville de Beauvais, le 25 janvier 2008. Il décède en sa maison de Beauvais (rue du Maire) le 17 mai 1976.

Nous souhaitons monter une association pour rechercher et rassembler les documents du passé, enregistrer la mémoire des anciens avant qu'elle ne disparaisse et vous faire partager l'histoire de Saint-Sulpice. Si vous êtes intéressé(e) et si voulez participer, vous pouvez nous appeler au 06 08 75 30 67 ou au 06 70 19 12 00.

Une première réunion aura lieu en février ou mars 2016 et nous vous tiendrons informé.

A bientôt.

Vous avez pu voir :



Le mercredi 7 octobre en partenariat avec le théâtre du Beauvaisis le groupe **MAM** est venu nous présenter son spectacle intitulé *Human Swing Box* : « Quand le violon et l'accordéon swinguent avec la Human beat-box et les claviers » Ces trois artistes nous ont transportés dans leur univers de composition énergiques et fantaisistes.

Un excellent spectacle....

Cette année encore la **fête du village** le 6 septembre a été

une belle réussite. Grâce à l'équipe du CASS qui a monté un magnifique spectacle digne de pro, et la participation de Ris Chante et Danse, de la Compagnie des Plumés, de l'association Artsouilles et Compagnie de Méru et des nombreux figurants, vous avez pu assister à un sympathique son et lumière et un joli feu d'artifice. BRAVO et MERCI à tous !!!



Et vous verrez le 12 décembre 2015 :



La fête de Noël : elle aura lieu le **samedi 12 Décembre à 14h30**

dans la salle Maurice Breton.

Petits et grands pourront se régaler devant le spectacle : **Antoine et les Etoiles** « C'est au pied des collines que vivait Antoine, tranquille et solitaire, entouré de ses amis, les animaux de la plaine. Mais un jour, devant chez lui, les gens de la grande ville sont venus construire leurs maisons grises, chassant au loin tous ses amis.



C'est dans le ciel de nuit qu'avec l'aide des enfants, Antoine pourra les retrouver, parmi les étoiles et les constellations. Puis, c'est dans sa maison, devant les enfants ébahis, qu'il inventera comment les faire apparaître à nouveau, pour les garder toujours près de lui, le jour et la nuit ».

Suite au spectacle, un goûter sera servi et si les enfants sont bien sages, le père Noël arrivera avec ses cadeaux !!!

Vous avez des idées

Vous avez des idées pour animer votre village mais vous ne savez pas comment les mettre en place ? Alors venez rejoindre l'équipe du CCF, pour cela rien de plus facile, il suffit de nous contacter à l'adresse mail suivante : ccf_saintsulpice@gmail.com ou par téléphone : 06 61 40 48 33

Dans l'attente de vous revoir, toute l'équipe du Comité Communal des Fêtes et moi-même, vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

La présidente
Noëlle Modiquet

Et maintenant

Durant cette saison sportive et pour créer une dynamique dans les sections enfants l'ASSS a décidé de :

- fusionner l'activité baby gym et gym enfants le mardi soir pour les enfants à partir de 3 ans sous la conduite de Johan Matou,
- créer l'activité danse moderne le jeudi soir pour les enfants de 6 à 12 ans sous la conduite d'Isabelle Allain.

Cette activité remporte un succès certain. Plus de



Danse moderne le jeudi soir
Photo Christian BAUX

20 enfants sont inscrits. Isabelle arrive à constituer 3 groupes par niveau d'âge. Les enfants commencent la séance en dansant à partir d'une chorégraphie dirigée. Ensuite ils ont la possibilité d'exprimer leur imagination pour créer leurs propres enchaînements.



Gym enfants le mardi soir
Photo Christian BAUX

Et demain ...

L'ASSS renouvelle le stage multisports UFOLEP pour les 10-14 ans durant les vacances de printemps du **lundi 4 avril au vendredi 8 avril 2016** malgré son succès limité la saison dernière en raison du calendrier (jours fériés).

L'ASSS a décidé également de restaurer la course à pied de la Chaussée Brunehaut en 2017 avec un « footing d'entraînement » prévu lors des journées « portes ouvertes » des **21 et 22 mai 2016**.

Et toujours !

Ces dernières années, de nombreuses études ont montré que l'activité physique et sportive sont des facteurs essentiels de la gestion du patrimoine santé. Elles influent posi-

vement sur le bien-être physique et moral des personnes et ce, à tous les âges de la vie.

Alors « **sportez** » vous bien pour cette fin d'année.

Pour l'association, le président
Christian Baux

Association Sportive Saint-Sulpice
rue de Noailles
Saint-Sulpice

☎ 03 44 81 18 84

@ christian.baux@orange.fr

www www.assulpice.francserv.fr

Nous avons plaisir à vous retrouver, habitants de Saint Sulpice, pour évoquer dans ce nouveau bulletin municipal les animations que nous avons réalisées depuis juin pour faire vivre et animer notre village. Elles n'auraient pu voir le jour sans le travail d'équipe effectué par tous les adhérents.

Nous avons organisé pour vous :

La Fête de la musique :

Elle s'est tenue le samedi 20 juin avec le tintamarre, les orchestres qui nous ont fait danser, le cracra et le feu de la St Jean.



Le spectacle de la fête communale :

Toute l'association mais aussi des sympathisants nombreux ont travaillé de longs mois pour monter notre spectacle 2015 : « **Le retour de Dany** » à l'occasion de la fête du village le samedi 5 septembre. Votre présence, un peu moins nombreuse toutefois due à une météo moins engageante, et vos applaudissements appuyés sont la preuve que cette année encore, ce fut une réussite !!!! - réussite également grâce à la prestation de l'association « **Arsouilles** » et à celle de la « **Compagnie des Plumés** ». Un grand merci « au château de Crécy » qui cette année nous a à nouveau ouvert les grilles du parc ;



cette fête communale n'aurait pas été si belle non plus sans la participation du CCF qui nous a notamment offert un magnifique feu d'artifice.



La brocante nocturne :



Le 19 septembre, c'est la **brocante nocturne** qui nous a tous réunis rue de la coopérative et 59 exposants, pour moitié habitants de la commune, ont proposé les « **trésors cachés** » de leur grenier.



Le 07 novembre, Culture Animation a mis « les petits plats dans les grands » pour remercier tous les figurants qui nous ont fait l'amitié de participer à notre spectacle de septembre. C'est en dégustant un bon couscous et en visionnant le film qui a été réalisé que nous nous sommes remémorés les temps forts du Son et Lumière 2015.



Et après... En 2016



5 février : notre **Assemblée Générale** (à 20h30 salle des associations),

13 février : nous donnons rendez-vous aux enfants et à leurs parents pour le **Carnaval des enfants**,

18 juin : fête de la musique, si les

orchestres sollicités répondent favorablement,

3 septembre : fête communale,

Puis la **brocante nocturne** dont nous vous reparlerons ...

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2016

Le président Roland Bonpain
et les membres du CASS



Une année riche . . .

Cette année fut riche en évènements et en émotions.

Le CASS nous ayant invité à participer à leurs festivités, nous avons eu le grand bonheur de



pouvoir chanter à la fête de la musique et par la même occasion de partager avec les autres groupes d'excellents échanges musicaux.



Nous avons également participé à la fête du village, ce qui nous a permis d'exprimer nos talents d'actrices et d'acteurs.

Nous les remercions pour ces merveilleux moments de partage associatif.



Ensuite, fin septembre, début octobre nous avons présenté notre dîner spectacle de type Cabaret, qui fut une nouvelle fois un réel succès.

Cette année l'association fêtait ses **20 ans**. Il fallait donc être à la hauteur de cet anniversaire et offrir à notre public, toujours aussi chaleureux, un spectacle reflétant cet évènement. Et nous avons réussi ! Avec cerise sur le gâteau un bouquet final exceptionnel. Pour cette occasion nous leur avons offert un porte clef gravé des 20 ans et au logo de l'association.



En ce moment la Troupe est en « mode récupération ».

Mais . . . timidement nous commençons à penser à de nouvelles aventures.

Nous reprendrons nos activités début de l'année prochaine, pour un prochain cabaret en 2017.

Toute la Troupe se joint à moi pour vous chanter d'excellentes fêtes de fin d'année ainsi que tous nos meilleurs vœux pour 2016.

Ris, Chante et Danse
2 la Grosse Saux
Saint-Sulpice

☎ 03 44 81 18 79

@ sylviaure.masson@free.fr

A très bientôt

Pour La Troupe
La Présidente,
Sylvie MASSON

C'est nouveau !... fabrication de bijoux !... à partir de papier recyclé...



- Papier publicitaire recueilli parmi le courrier...
- Règle, crayon, cure-dents, ciseaux, polystyrène, colle-vernis, pinceau, cordon...



Et voici le résultat !...
Venez essayer...
ça ne coûte rien !...

Nous fournissons le matériel...

Apportez seulement un crayon et des ciseaux.

Nous faisons aussi des cartes : « anniversaires, Noël, bonne année, etc... »
Vous voulez les voir... n'hésitez pas nous sommes dans la salle Chantepie tous les jeudis...

A bientôt

Dates à retenir !... Calendriers

Mois	Cartes/scrabble	Activités
Jeudi 7 janvier - nous fêtons les rois		
Janvier	Le 21	Les 14 et 28
4 février - Assemblée Générale		
Février	Les 11 et 25	Le 18
Mars	Les 10 et 24	Les 3 et 17
Jeudi 31 mars - anniversaires du 1 ^{er} trimestre		
Avril	Les 14 et 28	Les 7 et 21
Mai	Les 12 et 26	Les 5 et 19
Juin	Les 9 et 23	Les 2 et 16
Jeudi 30 juin - Anniversaires du 2 ^{ème} trimestre		
Juillet		Le 7
Vacances du club du 14 juillet au 24 août		
Août	Le 25	

Plus d'infos...
n'hésitez pas !...

03 44 13 02 91

Vous voulez en savoir plus sur le club, les activités, les excursions en car, les visites, etc... Alors vous êtes cordialement invités à l'Assemblée Générale **Le jeudi 4 février à 14 h 30 salle Chantepie...** soyez les bienvenus (es)...

La présidente et tous les membres des Sans Soucis vous souhaitent d'agréables fêtes de fin d'année et une bonne année 2016.

La présidente
Claudine PHILIPPE

La MFR (Maison Familiale et Rurale) de Saint-Sulpice a changé, cette année, de directeur.

Monsieur Claude Ledoublee, qui était directeur depuis neuf années, laisse place à une directrice : Madame C. Andrieux.



Elle connaît bien la structure et l'environnement de la MFR et de la commune puisqu'elle travaille à la maison familiale depuis 19 ans.

La maison familiale est depuis longtemps en étroite relation avec la commune par son partenariat avec certaines associations notamment le CASS avec laquelle elle souhaite voir perdurer les actions. Ainsi qu'avec la mairie, avec laquelle chaque année une collaboration se met en place avec Monsieur A. Mélique pour la réalisation de projets comme par

exemple, tout dernièrement, le maintien de l'environnement dans la commune de Saint-Sulpice.

D'autres actions sont programmées autour du fonctionnement d'un conseil municipal permettant à des jeunes en classes de quatrième et de troisième de mieux connaître les structures municipales (voir l'article en page 7)

La maison familiale forme des jeunes de la 4^{ème} à la première, en proposant un bac professionnel CGEA (Conduite et Gestion d'une Exploitation Agricole), et aussi des formations de soudure hydraulique, et d'électricité.

La maison familiale ouvre d'ailleurs ses portes le **12 mars** et le **29 avril 2016** pour vous permettre de découvrir toutes les formations qu'elle propose.



INFORMATION - RÉDACTION D'ARTICLES

>Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Nunc ut diam sed erat ornare ultrices. Phasellus feugiat arcu mauris, non auctor quam portitor vel. Donec a risus gravida, molestie dolor sed, auctor quam. Cras et nibh ligula. Sed et ante neque. Nullam ultricies laoreet enim vitae sollicitudin. Vestibulum fermentum justo libero, id



facilisis nibh lacinia eu. Vestibulum luctus sodales purus. Sed tempus, ipsum quis dictum tempus, nulla ligula elementum nulla, vitae laoreet augue tortor

in mi. Aliquam facilisis dolor sit amet feugiat luctus. Suspendisse eu ante semper, aliquam velit vel, aliquet lorem. Cras aliquet mi sit amet pellentesque euismod. Sed id tincidunt lorem, sit amet interdum arcu. Proin consequat quam turpis, non facilisis sapien ultrices nec =

Article fictif en faux texte « Lorem ipsum »

Si vous désirez rédiger un article afin de le publier dans notre bulletin municipal (*le P'tit Saint Su*) :

- ◇ rédigez le (*pas de politique de parti, pas de religion, pas d'article pouvant choquer ou engendrer une polémique; il doit être susceptible d'intéresser l'ensemble des habitants de notre commune; il doit comporter des illustrations dont vous êtes l'auteur*),
- ◇ proposez le en envoyant un courriel à la mairie (*il sera étudié par la commission « communication »*),
- ◇ nous vous enverrons notre réponse sur la diffusion ou non de votre article (*refus motivé, modification à apporter, acceptation et date de parution*).



Les ampoules électriques

Voici un tableau comparatif des différents types d'ampoules électriques que l'on peut trouver actuellement (sauf l'incandescence depuis fin 2012). Vous remarquerez immédiatement que les ampoules fluo-compacte et à led sont nettement plus économiques que les halogènes. Alors n'hésitez pas à changer vos ampoules, l'économie réalisée (consommation + durée de vie) est **très importante** ! (Ceci n'est qu'une approche générale, dans un but de sensibilisation, avec des chiffres pris à un instant donné sur un échantillon qui n'est pas représentatif du marché global)

	 incandescence	 halogène	 fluo-compacte	 led
équivalence en watt	40	28	9	6
	100	70	20	12
économie en %	/	20 à 30	80	90
durée de vie en heures	1 000	2 000	6 à 12 000	100 000
lumens / watt	25	30	75	80
durée d'allumage	instantané	instantané	plusieurs secondes	instantané
risque pour la santé	brûlure	brûlure	*contient du mercure *envoi des ondes électromagnétiques	aveuglement

Les piles jetables et rechargeables

Voici quelques informations sur un autre moyen de réaliser des économies et de moins polluer notre belle planète. En effet nous utilisons encore aujourd'hui des millions de piles jetables par an, alors qu'il existe des piles rechargeables beaucoup plus économiques et nettement moins polluantes. Voyons cela avec un petit tableau :

(Ceci n'est qu'une approche générale, dans un but de sensibilisation, avec des chiffres pris à un instant donné sur un échantillon qui n'est pas représentatif du marché global)

	 pile jetable	 pile rechargeable
prix moyen	1,00 €	2,50 €
nb de recharges possibles	quelques unes avec une procédure stricte (non recommandé)	de 300 à 600 fois moyenne = 450
prix moyen d'un chargeur « moyenne gamme »	n.a.	40,00 €
coût de revient moyen pour 1 pile	1,00 €	$(2,50 + 40,00) / 450 = 0,094 \text{ €}$

Prix moyen constaté sur un pack de 4 piles:

- AA (LR6)
- 2100 mAh
- NIMH

Environ 10 fois moins chère



À la lecture d'un article de journal sur le groupement d'achat de Mesnil-Théribus, nous avons souhaité tenter la même opération avec les habitants de Saint-Sulpice. Nous nous sommes alors lancés dans la démarche. Les premiers résultats sont très positifs pour le fioul et les pellets. Concernant le bois de chauffage, nous avons eu des difficultés pour trouver un fournisseur pouvant répondre à nos exigences en

terme de durée de séchage et de qualité des essences de bois. Néanmoins, nous avons pu trouver tardivement un fournisseur qui semble avoir donné entière satisfaction (qualité, délai) aux habitants ayant passé commande.

Voici, quelques chiffres relatifs à notre première commande passée en août 2015 :

Produits	Nombre de Commandes	Quantité	Prix
Fioul ordinaire	2	2 000 l	0,611 € / litre
Fioul Supérieur	5	12 000 l	0,623 € / litre
Pellets	7	14 625 kg	261,18 € / tonne
Bois de Chauffage	4	20 stères	48 € / le stère en 50 cm

Joint à ce bulletin municipal, vous trouverez un bon de commande groupée concernant le fioul pour une livraison mi-janvier. Nous négocierons une livraison sans condition de volume.

Concernant le bois de chauffage, les premiers

commentaires sur les livraisons effectuées sont très positifs (qualité, délai). Sur simple demande, nous vous fournissons ses coordonnées.

Cordialement.
Coralie Bonpain / Olivier Douchet

Nos coordonnées : gass60430@hotmail.com ou au 06 61 40 68 33



INTERNET

Oise Très Haut Débit

- ◊ 55 000 prises installées,
- ◊ Orange ne sera pas fournisseur d'accès maintenant,
- ◊ Pour St-Sulpice, travaux reportés entre décembre 2016 et décembre 2017.
- ◊ Site : <http://oise-thd.fr>

TELEVISION

TNT Haut Débit

- ◊ Elle sera en service en avril 2016,
- ◊ Vérifiez si vous pouvez la recevoir,
- ◊ Sinon il faudra acquérir un boîtier spécifique,
- ◊ Site : www.csa.fr/Television/La-reception/Le-5-avril-2016-la-TNT-passe-a-la-haute-definition-HD/Que-faut-il-faire-pour-etre-pret-le-5-avril-2016

ARNAQUE

SMS et COURRIEL

- Ne donnez **JAMAIS** vos identifiants, mot de passe, n° de compte bancaire ou de carte bleue, suite à une demande :
- ◊ par sms ou e-mail,
 - ◊ par téléphone,
 - ◊ ou même par courrier.

SOYEZ VIGILANT !



Monsieur le Maire et toute l'équipe municipale vous souhaitent un **JOYEUX NOEL**, de bonne **FETES** de fin d'années, et tous nos **VOEUX** pour 2016

NOTRE SITE INTERNET

<http://www.saint-sulpice-oise.fr/>



L'ADIL 60 : un service public de proximité d'information sur le logement

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Oise est une association loi de 1901 qui rassemble le Conseil Général, le Ministère du Logement, Action Logement (1% Logement), la CAF, la MSA, les collectivités locales, les fédérations professionnelles, les établissements prêteurs, les HLM, les associations de consommateurs...

Les informations :

L'ADIL délivre gratuitement chaque année environ 7000 consultations juridiques, financières et fiscales. Elles portent notamment sur :

Les rapports locatifs : révisions de loyer, congé du bailleur ou du locataire, état des lieux et dépôt de garantie, charges et réparations...

L'accession à la propriété : PTZ et autres prêts, contrat de construction, promesse de vente, garanties et assurances, frais et taxes, accession et union libre

La fiscalité du logement : TVA, crédits d'impôt, plus values, revenus fonciers...

La copropriété : assemblée générale, travaux, syndic, charges...

L'amélioration de l'habitat : aides de l'ANAH, crédit d'impôt, déficits fonciers...

Les informations à caractère social : précarité énergétique, prévention de l'impayé locatif, prévention des expulsions, sécurisation des prêts immobiliers, logement non décent et dégradé,

Les simulations financières et le conseil en accession :

L'ADIL propose des études de financement : plans et diagnostics de financement.

Ces études, réalisées à l'aide du logiciel ADILOPTI, sont un moment de pédagogie de l'accession et de la technique bancaire, pour que l'accédant rencontre son prêteur dans de meilleures conditions de connaissance et de personnalisation des prêts : taux d'intérêt, modulation, lissage, assurance, sécurisation....

L'ADIL de l'Oise: un service de proximité :

L'ADIL renseigne les usagers tous les jours à son siège à Beauvais, consultations en visite et par téléphone, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

L'ADIL anime aussi 19 permanences de proximité : Breteuil, Chambly, Chantilly, Chaumont en Vexin, Clermont, Compiègne, Creil, Crépy en Valois, Lassigny, Méru, Montataire, Mouy, Nogent sur Oise, Noyon, Pont Sainte Maxence, Ressons sur Matz, Saint Just en Chaussée, Senlis, Thourotte.

L'ADIL 60 et les Espaces Info Energie (EIE) :

L'ADIL de l'Oise est conventionnée avec la Région, l'ADEME, et le Département pour animer 2 Espaces Info Energie situés à Beauvais et à Noyon.

Les EIE délivrent des conseils sur l'amélioration thermique, la maîtrise de l'énergie et le développement durable. Plus 2000 consultations Info Energie sont ainsi données chaque année.

Les EIE poursuivent leur action par des permanences de proximité au travers de 17 permanences dans tout le département

Pour plus d'information : <http://www.adil60.org>



Numéro	Date	Objet de la délibération
2015-07-01	01/07/15	Travaux des Ecoles
2015-07-02	01/07/15	Eclairage Public rue des Ecoles
2015-07-03	01/07/15	Décision Modificative Budget de la zone Nah
2015-07-04	01/07/15	Décision modificative du budget Principal
2015-07-05	01/07/15	Changement du représentant de la commune au SE 60
2015-07-07	01/07/15	Autorisation de signature actes de vente des terrains de la Brosserie pour les adjoints
2015-07-08	01/07/15	Actualisation du prix d'achat du prieuré
2015-07-09	01/07/15	Demande de subvention exceptionnelle
2015-09-01	09/09/15	Validation du rapport annuel Veolia sur l'affermage
2015-09-02	09/09/15	Validation du rapport annuel du Syndicat d'Énergie de l'Oise
2015-09-03	09/09/15	Décision modificative pour le financement des travaux rue des Ecoles,
2015-09-04	09/09/15	Demande de subvention pour l'acquisition de la Maison des sœurs
2015-09-05	09/09/15	Mise en place d'un agenda Programmé (Ad'AP)
2015-10-01	06/10/15	Demande d'annulation des travaux prévus rue de Noailles pour la réfection de la voirie (TC2) avec l'entreprise Oise TP
2015-10-02	06/10/15	Aménagement du rez-de-chaussée de la maison du prieuré, rue des écoles, pour permettre l'utilisation des lieux dans le cadre des activités scolaires et périscolaires
2015-10-03	06/10/15	Travaux de réfection de la chaussée Bas rue de Noailles
2015-10-04	06/10/15	Réfection de la chaussée Rue de la Vallée (entre le plateau et la rue des Ecoles)
2015-10-05	06/10/15	Réfection de la chaussée Rue de la Vallée (entre la rue des Ecoles et le bas de la rue de la Vallée)
2015-10-06	06/10/15	Modification des statuts de la communauté de communes du pays de Thelle – Compétences exercées à titre facultatif - Instruction des actes d'urbanisme et assistance à maîtrise d'ouvrage pour les communes en matière d'élaboration, de révision et de modification des documents locaux de planification.
2015-10-07	06/10/15	Convention de groupement de commande - Marché public pour la réalisation de documents d'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme).
2015-10-08	06/10/15	Choix d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration du document – Adhésion de la commune à la constitution d'un groupement de commande.
2015-10-09	06/10/15	Plan Local d'Urbanisme – Prescription et définition des modalités de concertation.
2015-11-01	04/11/15	Ajout de la rue de la Brosserie dans la voirie communale
2015-11-02	04/11/15	Engagement de la commune pour la mise en place des entretiens individuels du personnel
2015-11-03	04/11/15	Vente d'une partie du terrain communal au propriétaire du lot n°1 zone de la Brosserie, vers la pointe près du bassin d'infiltration

Calendrier des événements 2016

Version 3.0 du 05 novembre 2015

Qui	Quand	Quoi	Où	Contact
	vendredi 08 janvier	Présentation des vœux de M. le Maire	Salle Maurice Breton	03 44 81 11 25 mairie.stsulpice@wanadoo.fr
	samedi 13 février	Carnaval des enfants	Rdv devant la Mairie	06 51 52 67 63 cassulpice@aol.com
	dimanche 28 février	Repas des anciens	Salle Maurice Breton	03 44 81 11 25 mairie.stsulpice@wanadoo.fr
	en février ou mars à définir	Soirée « rencontre avec un historien » <i>Saint-Sulpice raconté par Dominique SCHULZ</i>	Salle des associations	06 08 75 30 67 06 70 19 12 00
	samedi 26 mars	Chasse aux œufs de Pâques	Parc du château de Crécy	06 61 40 48 33 ccf.saintsulpice@gmail.com
	vendredi 1er mai	Brocante	Parking salle Maurice Breton + rue des Ecoles / Vallée	06 61 40 48 33 ccf.saintsulpice@gmail.com
	samedi 7 mai	Loto du FCSS	Salle Maurice Breton	06 47 65 57 55 ahmed.choaouch@wanadoo.fr
	dimanche 8 mai	Cérémonie du 8 mai	Monument aux morts	03 44 81 11 25 mairie.stsulpice@wanadoo.fr
	samedi 21 et dimanche 22 mai	Journées sport pour tous	Salle Maurice Breton	03 44 81 18 84 christian.baux@orange.fr
	samedi 18 juin	Fête de la musique	Parking de la coopérative, Route d'Auteuil	06 51 52 67 63 cassulpice@aol.com
	samedi 3 septembre	Retraite aux flambeaux fête du village	Salle Maurice Breton Parc du château de Crécy	06 51 52 67 63 cassulpice@aol.com
	samedi 17 septembre	Brocante semi-nocturne	Route d'Auteuil	06 51 52 67 63 cassulpice@aol.com
	mercredi 11 novembre	Cérémonie du 11 novembre	Monument aux morts	03 44 81 11 25 mairie.stsulpice@wanadoo.fr
	samedi 19 novembre	Tournoi de judo	Salle Maurice Breton	03 44 81 18 84 christian.baux@orange.fr
	samedi 10 ou 17 décembre	Arbre de Noël	Salle Maurice Breton	06 61 40 48 33 ccf.saintsulpice@gmail.com

	ASSS	03 44 81 18 84	christian.baux@orange.fr
	CASS	06 51 52 67 63	cassulpice@aol.com
	CCF	06 61 40 48 33	ccf.saintsulpice@gmail.com
	FCSS	06 47 65 57 55	Ahmed.choaouch@wanadoo.fr

	Mairie	03 44 81 11 25	mairie.stsulpice@wanadoo.fr
	Rib, Chante et Danse	03 44 81 18 79	sylvie@free.fr
	Sans Souci	03 44 13 02 91	coco.philippe@orange.fr